

On n'est pas
seuls
au **monde**

Propos sur la responsabilité sociale et la pauvreté

3^e

Synthèse

document de réflexion du Comité de développement social de Centraide Québec

Le présent document constitue une synthèse de la publication *On n'est pas seuls au monde : propos sur la responsabilité sociale et la pauvreté*. Il est possible au lecteur de se procurer le texte intégral, à un coût minime, en communiquant avec Centraide Québec ou en visitant son site Internet à www.centraide-quebec.com.

SVP

SOLIDARITÉ
— POUR —
VAINCRE
— LA —
PAUVRETÉ





On n'est pas
seuls
au **monde**



Accroître la responsabilité sociale pour mieux lutter contre la pauvreté

La pauvreté constitue un problème de société, d'autant plus inacceptable qu'il heurte nos valeurs de justice, d'équité et de droit à la dignité, sans compter que son existence entraîne des coûts sociaux et économiques considérables.

La pauvreté n'évolue pas en vase clos et ne s'explique pas au regard des seuls comportements des personnes pauvres. Même lorsque nous ne subissons pas la pauvreté dans notre quotidien, nous ne sommes pas que des observateurs du problème: **nous sommes aussi parties prenantes du problème – et des solutions.**

Dans notre société, la famille, l'école, le collège et l'université, les médias, les entreprises et l'État sont les principaux acteurs de transmission des valeurs. À ce titre, ces acteurs détiennent une influence considérable; c'est donc en grande partie en agissant à travers l'école, les médias, l'entreprise et l'État qu'il sera possible d'accroître le sentiment de responsabilité de tous les citoyens et toutes les citoyennes à l'égard de la pauvreté.

La pauvreté n'évolue pas en vase clos et ne s'explique pas au regard des seuls comportements des personnes pauvres

Les obstacles à l'exercice de la responsabilité sociale

Tôt ou tard, nous sommes confrontés à des obstacles qui nous empêchent parfois de jouer notre rôle dans une perspective de promotion de l'engagement, de la solidarité et de la responsabilité sociale. En voici quelques-uns:

L'individualisme, ou le mythe de l'autosuffisance: derrière ce piège se profile la notion de «responsabilisation individuelle» selon laquelle chacun mérite nécessairement ce qui lui arrive de bon ou de moins bon et doit s'en prendre d'abord à lui-même s'il échoue à faire usage des ressources du marché pour tirer son épingle du jeu; **la myopie**, ou le règne de la vision à court terme, en vertu de laquelle on choisit d'attendre de se «cogner le nez» sur un problème avant d'agir – ce qui nous force souvent à agir sur les symptômes plutôt que sur les causes d'un problème; **les fausses exigences de la vie moderne liées à la surconsommation:** c'est l'appel incessant à la consommation et la surconsommation, dont découle une valorisation excessive de l'accumulation de biens; **les préjugés envers les personnes pauvres:** ils reposent souvent sur une méconnaissance du problème de la pauvreté. Ils sont alimentés par l'idée que la pauvreté est un problème dont la solution réside dans la «responsabilisation» des personnes pauvres, qui refusent de se conformer aux exigences de la vie en société ou ont échoué à le faire; **le fait de considérer la lutte contre la pauvreté comme la responsabilité des «spécialistes»:** combattre la pauvreté n'est pas l'apanage des intervenants sociaux, du gouvernement ou des organismes communautaires. Leur rôle est essentiel, mais sans l'apport de tous les membres de la société, leurs efforts se limitent nécessairement à la gestion des conséquences immédiates de la pauvreté; **l'effritement des liens ou l'inconscience des conséquences:** beaucoup d'entre nous éprouvent de la difficulté à établir des liens clairs et cohérents entre leurs gestes et les conséquences de leurs gestes: je ne sais pas qui fabrique mes vêtements et qui cultive les légumes que je mange; je me réjouis que le rendement de mes actions se soit accru de 2 % sans savoir que cette hausse a peut-être été rendue possible par la mise à pied de travailleurs de l'entreprise d'à côté; je refuse que des personnes à faible revenu ou des personnes âgées s'installent dans mon quartier.

L'exercice de la responsabilité sociale contre la pauvreté: quelques exemples

Chacun et chacune, à travers les acteurs clés de la transmission des valeurs, nous pouvons contribuer à lutter contre la pauvreté. Ainsi...

...à travers la famille, on peut notamment donner l'exemple de l'entraide spontanée et du bénévolat aux enfants en venant en aide à des gens en difficulté ou vivant une situation particulière; affirmer clairement ses valeurs de solidarité et d'engagement, en donnant une image positive de ces valeurs au fil des conversations; revoir le mode de consommation de la famille pour identifier des choix, des priorités, de nouvelles façons de consommer; discuter du problème de la pauvreté avec les enfants, en leur demandant ce qu'ils en pensent, ce qu'ils en connaissent, quelles solutions ils imaginent.

...à travers l'école, on peut notamment promouvoir et mettre en action des valeurs de solidarité et d'entraide pendant les cours et en dehors des cours par le biais d'activités conçues à cette fin; inclure dans les programmes des cours, ateliers ou activités d'éducation à la citoyenneté qui mettent l'accent sur les causes et les conséquences de la pauvreté à l'échelle individuelle et collective; sensibiliser les futurs enseignants et enseignants à la pauvreté et à ses conséquences au moment de la formation des maîtres (de même que les enseignants et enseignants déjà en place par l'entremise de la formation continue); prendre la parole publiquement pour dénoncer les conséquences de la pauvreté sur les élèves et la vie scolaire.

...à travers l'entreprise, on peut notamment adapter ses critères d'embauche en fonction des ressources humaines qu'offre le milieu; véhiculer la notion de responsabilité sociale et ses avantages à travers des rencontres d'affaires; se doter d'outils permettant d'évaluer l'incidence de ses activités sur le plan social et présenter un bilan social; soutenir des organismes du milieu qui luttent contre la pauvreté; améliorer la qualité des emplois (salaires décents, un minimum de stabilité, horaires tenant compte de la réalité des familles, etc.).

...à travers les médias, on peut notamment céder du temps d'antenne à des organismes communautaires à des heures de grande écoute; diffuser des émissions sans publicité; encourager la mise sur pied de cercles de presse ou d'autres formes d'espaces de débat et de réflexion destinés aux professionnels des médias; éviter le misérabilisme et le sensationnalisme au moment de parler de pauvreté; rechercher et diffuser davantage le discours de ceux et celles qui refusent de jouer cette carte du misérabilisme, même s'il apparaît « moins vendeur » a priori; trouver des façons originales et constructives de décrire le phénomène de la pauvreté; aborder une perspective plus large que la perspective individuelle pour en parler, puisqu'il s'agit d'un problème de société; accorder plus d'espace à la publicité sociale.

...chacun et chacune d'entre nous peut notamment dénoncer les préjugés et les situations d'injustice envers les personnes en situation de pauvreté; exercer son droit de vote, non seulement en pensant à ce qui est bon pour soi, mais également pour l'ensemble de la collectivité; s'opposer à ce qui déstructure les quartiers et les milieux (par exemple, les fermetures d'école); s'impliquer dans des cuisines collectives, des jardins communautaires, des associations citoyennes ou des activités de quartier; privilégier l'achat de produits du commerce équitable.

L'État, quant à lui, a le pouvoir de mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir et coordonner les efforts de tous les autres acteurs. L'Assemblée nationale, la Chambre des communes, le Sénat, les conseils municipaux pourraient être le théâtre de discussions récurrentes sur les causes, les conséquences, les préjugés et les solutions entourant le problème de la pauvreté. Des mesures telles que l'instauration d'un barème plancher assurant la couverture des besoins essentiels, la gratuité des médicaments pour les personnes à l'aide sociale et les personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti, la construction de logements sociaux en nombre suffisant devraient être envisagées à court terme. Des campagnes de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes pauvres figurent aussi au nombre des actions à envisager, car les préjugés constituent un obstacle de taille pour beaucoup de personnes en situation de pauvreté. Et, bien sûr, il est illusoire de prétendre combattre la pauvreté sans réduire les écarts de revenus entre les citoyens pauvres et plus fortunés.

i 1 introduction

Évoquer notre responsabilité à l'égard des autres, c'est inmanquablement évoquer les liens qui nous unissent. C'est rappeler que nous dépendons les uns des autres et que nous sommes redevables, à ceux et celles qui nous entourent et qui nous ont précédés, de la majeure partie de ce que nous sommes et de ce que nous avons.



L'existence de la pauvreté porte atteinte non seulement à ceux qui la subissent au quotidien, mais à l'ensemble de la société. C'est la raison pour laquelle l'élimination de la pauvreté doit reposer sur un effort collectif vigoureux, nourri par la volonté de chacun et chacune d'exercer sa responsabilité à cet égard. Exercer sa responsabilité sociale signifie ici **tenir compte des conséquences de ses choix et de ses actions sur l'appauvrissement de ses concitoyens et concitoyennes**.

À vous, citoyens et citoyennes, Centraide Québec propose cette réflexion destinée à mettre en lumière l'importance de donner à la solidarité une place de choix dans notre quotidien. Nous souhaitons qu'elle puisse éveiller, nourrir ou renouveler la volonté de tous et toutes à l'égard de la lutte contre la pauvreté.

C

conclusion

Accepter que la pauvreté perdure, c'est refuser à l'avance à une partie de nos concitoyens et concitoyennes ce droit à la dignité. C'est aussi prendre le risque d'en être privé nous-même un jour si la pauvreté venait à nous toucher.



C'est pourquoi nous croyons qu'une société qui se responsabilise socialement, c'est une société où chacun trouve sa place et fait profiter les autres de sa contribution; une société où les conflits sont moins nombreux et trouvent plus rapidement une issue satisfaisante et durable; une société où la violence et les désordres font place à la discussion et à la construction de réseaux; une société où il n'est pas de règles ou de principes qui soient fixés sans que chacun ait le réflexe de se demander: «et si cette règle devait s'appliquer à moi, me semblerait-elle juste?»; une société, enfin, où liberté, justice et responsabilité s'allient pour engendrer la solidarité.

Une société où l'on n'est pas seuls au monde.



3100, avenue du Bourg-Royal, bureau 101, Beauport (Québec) G1C 5S7

Téléphone: (418) 660-2100 Télécopieur: (418) 660-2111

Site Internet: www.centraide-quebec.com Courriel: centraide@centraide-quebec.com